

da la Charité admet indistinctement les malades de toutes confessions, tandis que le grand hôpital de Berlin est et demeure fermé aux catholiques.

— D'après le *Spectateur de Dijon*, il paraît que le mauvais vouloir de l'Université à l'endroit du clergé se traduit partout, dans les choses importantes comme dans les moindres occasions. Il est d'usage que les communes qui ne peuvent avoir d'instituteur breveté se pourvoient d'un instituteur provisoire à qui l'Université délègue, jusqu'aux prochains examens, la faculté de faire l'école. La commune de Pralon se trouvait dans ce cas à l'entrée de l'hiver: elle n'avait pas d'instituteur breveté, ni même d'instituteur provisoire; dans ces circonstances, M. le curé de Pralon, ne consultant que son zèle, s'offrit de faire lui-même l'école, et sollicita l'autorisation provisoire de M. le recteur. Celui-ci qui avait certes déjà signé pour des personnes bien moins recommandables (il le sait), des autorisations de cette nature, fut cette fois inflexible, et se rattacha impitoyablement derrière ce qu'il appelait la loi. L'affaire fut portée dans les premiers jours du mois de décembre dernier, au comité d'arrondissement, qui ne crut pas devoir exclure M. le curé de Pralon du droit commun, et décida qu'une autorisation provisoire lui serait accordée. Enfin, M. le recteur a fait écrire, il y a quelques jours, à M. le curé de Pralon qu'il était provisoirement autorisé. C'est fort bien; mais il a fallu trois mois pour obtenir cette autorisation qu'on eût pu accorder tout d'abord. En attendant, pendant ces trois mois où les écoles sont fréquentées, il n'y a pas eu d'école à Pralon. Sitôt le dégel venu, les enfans iront aux champs où à la charrue, et le but de M. le recteur d'empêcher M. le curé de Pralon de faire gratuitement l'école aux enfans de sa paroisse, aura été atteint. C'est toujours là un succès!

— Le révérend John D. Dalgairns, l'un des membres de l'Université d'Oxford converti, à la fin de l'année 1845, et qui se trouve en ce moment à Langres, où il vient de recevoir les ordres sacrés, écrit pour désavouer, au nom de M. Newman, la traduction de son ouvrage — *Essai sur le développement de la Doctrine chrétienne* — qui vient d'être publiée à Paris. M. Dalgairns signale ce travail comme un amas inintelligible de paroles sans idées, dans lequel le traducteur a donné une apparence d'hérésie aux phrases de l'auteur.

— La *Gazette de Venise* annonce la conversion au catholicisme de M. le comte Octave de Lippe, né d'une famille souveraine d'Allemagne. Il a fait abjuration de protestantisme le 31 décembre dernier, dans l'église des Bénédictins de Braun, en Bohême, et entre les mains d'un prélat, le docteur Rotter. Le comte, doué d'une intelligence peu commune, avait depuis longtems la pensée de ce retour à la vraie religion, que professait sa femme, née comtesse de Mangersen, et dans laquelle religion il avait fait élever tous ses enfans.

— Ce qui suit est extrait d'une correspondance du *Tablet* au sujet d'un pèlerinage à *St. Jouan des Guérets*, voici en substance la manière dont l'auteur s'exprime: "En nous considérant comme convertis du protestantisme et que nous jetions un coup-d'œil en arrière, réfléchissant sur cet état stérile de choses que nous avons eu la force, moyennant le secours de la grâce de Dieu, d'abandonner; quand nous pensons à cette vallée d'os arides que nous avons désertée pour tomber dans les gras pâturages de la vraie Eglise, nous pouvons bien chanter en toute sûreté: *Te Deum laudamus, te Dominum confitemur*. Telles étaient les réflexions qui occupaient notre esprit quand il a plu à Dieu de nous rendre témoin et de nous accorder d'assister à une cérémonie qui faisait pleurer les protestans eux-mêmes, et qui aurait pu fondre le cœur de glace de votre correspondant *A Fellow-Sinner*, s'il y eut été présent. Pendant la dernière tempête deux vaisseaux en entrant dans le port de St. Servan ont été presque naufragés. Le lendemain au matin l'équipage sous la vive impression que Dieu voit tout et que sa main toute puissante ne cesse d'agir pour protéger ceux qui ont recours à Lui, et qui en même tems se confient aux soins de Celle dont le cœur a été percé d'un glaive de douleur, de Celle que l'Eglise appelle l'*Etoile de la mer*, de Celle qui est la *Mère de miséricorde*, la très-glorieuse Vierge Marie toujours immaculée, cet équipage, dis-je, si

bien disposé se réunit dans l'Eglise paroissiale où M. l'abbé Portier entonna l'*Ave maris stella*, et tous ces pèlerins partirent pieds-nus pour accomplir un vœu à Notre-Dame de St. Jouan des Guérets, à environ une lieue de St. Servan. Les pèlerins s'arrêtèrent d'abord à Notre-Dame de Lorette qui est à peu près à une demi-lieue de St. Servan. Cette chapelle qui est le long du chemin est environnée d'arbres qui paraissent avoir poussé en ce lieu pour lui servir de dôme. Là, ils se prosternèrent aux pieds de la Bienheureuse Vierge, et chantèrent d'abord l'*Ave maris stella*; prière qui s'élève toutes les nuits du bord des vaisseaux commandés par des officiers chrétiens, afin d'obtenir de cette étoile de la mer, une heureuse navigation, ensuite le prêtre entonna les litanies de la Ste. Vierge, et tous continuèrent leur chemin en répétant continuellement cette invocation si pleine de confiance: *Orâ pro nobis*; arrivés à St. Jouan, ils assistèrent au saint sacrifice de la messe, et firent leurs offrandes. Depuis quelque tems on avait rapporté qu'un vaisseau parti de Terre-Neuve, le 12 septembre pour ce port, avait été complètement naufragé; après de longues et vives inquiétudes plus aisées à concevoir qu'à décrire, les veuves et les pères de ces marins résolurent de faire une neuvaine à Notre-Dame de St. Jouan des Guérets; quand, ô prodige! la neuvaine terminée, la dame explorée du capitaine du St. Louis reçut une lettre datée de New-York par laquelle son mari lui apprenait, qu'après son naufrage, il avait été recueilli avec les siens par un bâtiment américain et qu'ils étaient tous arrivés sains et saufs dans cette ville. Cet exemple d'une Providence si remarquable n'est-il pas calculé pour faire entrer en eux-mêmes nos amis protestans, et les engager à entrer dans le sein de cette Eglise, où la seulement ils peuvent trouver la paix et la tranquillité. Oh! s'ils pouvaient se jeter dans les bras de Marie, pourrions-nous douter que cette bonne Mère, par le moyen de sa toute-puissante intercession, ne leur procurât une entrée prompte et facile dans le berceau de son divin fils? — Redoublons nos prières pour notre chère Angleterre. Que l'Angleterre, cette pauvre et infortunée Angleterre soit toujours sur nos lèvres, qu'elle soit imprimée au fond de nos cœurs! Comme Daniel prions pour notre retour vers la cité sainte, pour la fin de la captivité des enfans d'Israël, et crions: "Jusqu'à quand, Seigneur, jusqu'à quand dédaignerez-vous nos larmes et nos supplications?" — disons sans cesse du fond de nos cœurs: *Mater admirabilis, ora pro Angliâ, O Mère admirable, priez pour l'Angleterre*.

— Lord John Russell a proposé à la chambre des communes de suspendre, jusqu'au 1er septembre, la perception de quatre schellings par quarter auquel sont assujétis les blés étrangers à leur entrée en Angleterre, et de suspendre également jusqu'à la même date les effets de la loi de navigation. Cette motion n'a été combattue par personne. Lord Bentinck s'est donné seulement le plaisir de faire remarquer que le commerce maritime, après avoir appuyé le corn-bill contre l'intérêt agricole, avait enfin son tour. La motion a été aussitôt soumise aux épreuves ordinaires.

— O'Connell, à la dernière séance de l'association du Rappel, a fait ses adieux en promettant qu'il ne suivrait pas lord John Russell un seul jour du moment où il reconnaîtrait que l'Irlande ne doit pas attendre de ce ministre tout ce que l'on s'en promet, c'est-à-dire rien moins que quarante ou cinquante millions sterling pour le moment. Il a ensuite charitablement averti la jeune Irlande que son association la mettait sous le coup de poursuites judiciaires. Enfin il a rendu compte de lettres qui évaluent à cinq mille le nombre de personnes mortes de faim dans les seuls districts de Cloyne et Ross, où deux fois autant de malheureux se voient prochainement menacés du même sort.

— Le roi de Hanovre vient d'envoyer à Londres mille livres sterling (25,000 fr.), pour le fonds de secours destiné au soulagement des malheureux d'Irlande; en sa qualité de duc de Cumberland et de chancelier de l'Université de Dublin.

— On écrit de Vienne, le 17 janvier, à la *Gazette d'Augshourg*:

"L'empereur vient de nommer l'archiduc Etienne palatin par intérim de Hongrie, par suite de la mort de l'archiduc Jean. Cette décision a été transmise hier officiellement à la chancellerie de Hongrie, qui siège ici.